

ACCUEIL Mairie du Pradet  
Lundi au vendredi :  
8h30-12h00 / 13h30-17h00  
Tél : 04 94 08 69 47

## CARTE NATIONALE D'IDENTITE SECURISEE

- REMPLIR UNIQUEMENT LA PREMIERE PAGE DU DOSSIER AU STYLO NOIR ET EN LETTRES MAJUSCULES, SANS RATURE NI SURCHARGE (ne rien signer à l'intérieur du dossier)
  - PRESENCE DU PARENT DEMANDEUR ET DU (OU DES) ENFANT(S) MINEUR(S) OBLIGATOIRE pour empreintes et signatures
  - ANCIENNE CARTE D'IDENTITE
  - DECLARATION DE PERTE (MAIRIE) OU DE VOL (POLICE NATIONALE) + 25 € TIMBRES FISCAUX
  - TIMBRE POSTAL (0,60€) POUR CONVOCATION OU N ° DE PORTABLE A NOTER SUR LA 1<sup>ère</sup> PAGE DU DOSSIER
  - POUR UNE PREMIERE DEMANDE DE CNIS OU SI VOTRE CNIS EST PERIMEE DEPUIS PLUS DE 2 ANS OU APRES UNE PERTE OU UN VOL :
    - ORIGINAL ET PHOTOCOPIE DU PASSEPORT EN COURS DE VALIDITE
- OU
- UNE COPIE INTEGRALE DE L'ACTE DE NAISSANCE DE MOINS DE 3 MOIS A DEMANDER A LA MAIRIE DU LIEU DE NAISSANCE
- (POUR LES PERSONNES FRANCAISES NEES A L'ETRANGER S'ADRESSER A : MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES, SERVICE CENTRAL D'ETAT CIVIL, 11 RUE MAISON BLANCHE 44941 NANTES CEDEX 9) (par internet : [www.france.diplomatie.fr](http://www.france.diplomatie.fr))
- 2 PHOTOS D'IDENTITE DE MOINS DE 3 MOIS, IDENTIQUES et TETE NUE (même type que pour passeport, lunettes tolérées si aucun reflet). Photo ordinateur refusée.
  - POUR LES ENFANTS MINEURS, LIVRET DE FAMILLE DES PARENTS + PHOTOCOPIE (PAGE DES PARENTS + PAGE DE L'ENFANT)
  - LIVRET DE FAMILLE ORIGINAL + PHOTOCOPIE
  - JUSTIFICATIF DE DOMICILE DE MOINS DE 3 MOIS (QUITTANCE DE LOYER de l'agence avec tampon), TELECOM, PORTABLE, EDF-GDF, Eau, Impôts sur le revenu, taxe habitation, multirisque habitation) ORIGINAL + PHOTOCOPIE
  - SI PERSONNE MAJEURE HEBERGEE :
    - ATTESTATION D'HEBERGEMENT ETABLIE PAR L'HEBERGEANT (sauf si preuve du PACS)
    - LA FACTURE ORIGINALE DE MOINS DE 3 MOIS DE L'HEBERGEANT ET SA PHOTOCOPIE
    - PIECE D'IDENTITE VALIDE DE L'HEBERGEANT ET SA PHOTOCOPIE
  - EN CAS DE DIVORCE FOURNIR LE JUGEMENT DEFINITIF + PHOTOCOPIE AINSI QU'UNE ATTESTATION SUR L'HONNEUR QUE L'EXERCICE CONJOINT DE L'AUTORITE PARENTALE N'A PAS ETE MODIFIEE
  - PREUVE DE LA NATIONALITE FRANCAISE POUR LES PERSONNES NEES A L'ETRANGER AYANT UNE CARTE D'IDENTITE CARTONNEE (copie intégrale acte de naissance avec indication de l'acquisition de la nationalité française)

**SI VOUS AVEZ BESOIN D'UNE ATTESTATION DE DEMANDE DE CNIS, VEUILLEZ APPORTER UNE PHOTO SUPPLEMENTAIRE ET LA DEMANDER AU SERVICE ACCUEIL.**